

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV
ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N°XCII

112^{ème} ANNÉE

2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Dimanche 10 octobre 2021 - Collège Henri IV



9h30 : Accueil Collège Henri IV

9h45 : Assemblée Générale

11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Collège Henri IV

12h30 : **Apéritif et banquet Amical au restaurant « La Tour des Vents » Bistrot du Moulin de Malfourat à Monbazillac**

Sous la présidence d'Hélène LECOMTE

Directrice Adjointe de la rédaction de LCI

Menu

Soupe de Champagne et ses amuse-bouche



Cappuccino de carottes,
écume de saumon fumé



Volaille fermière cuisinée façon coq au vin,
garniture grand-mère



Assiette de fromages et
salades de jeunes pousses



Poire pochée aux épices douces,
brownie blanc aux noisettes d'ici



Café

Vins de Bergerac

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2021
à la trésorière : **Françoise GARRIE**
4, rue Dr Simounet - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 00 12

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P)

NOM Prénom Né(e)

NOM de jeune-fille

Profession

Adresse (avec code postal)

Tél. Portable e.mail

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M

(inscrire ici le nom d'un madataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 10 Octobre 2021. Bon pour pouvoir.

A le 2020

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration lors de l'A.G. du Dimanche 10 Octobre 2021.

A le 2021

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du Dimanche 10 Octobre 2021

Veuillez inscrire personnes à 35€ = €

En cas d'absence au banquet, aucun remboursement possible. Dons acceptés.

V) J'y ajoute ma COTISATION 2021/2022 + 25,00€

(25€ y compris le bulletin)

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac par chèque bancaire. Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2021 le nombre de places étant limité.

VI) REMARQUES :

.....
.....
.....

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin.

XCII BULLETIN 2021

**Plaquette du Centenaire disponible
1909 - 2009**

*Souscrivez au prix de 10 euros
auprès de Françoise Garrie,
4 rue du Docteur-Simounet - 24100 Bergerac*

SOMMAIRE

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941)

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1961), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009)

MEMBRES DE DROIT :

M^{ME} LA SOUS-PRÉFÈTE DE BERGERAC,
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,
M. LE MAIRE DE BERGERAC,
M. et M^{ME} LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE BERGERAC I, M. LE CONSEILLER RÉGIONAL
M^{ME}. LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE,
M^{ME} LA PROVICEURE DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,
M^{ME}. LA PRINCIPALE DU COLLÈGE HENRI IV

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : D^R BERTRAND ROUSSEAU, VICE-PRÉSIDENT : JEANINE DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : LAURENT DUBERNAT, TRÉSORIÈRE : FRANÇOISE GARRIE, TRÉSORIÈRE ADJ. : GENEVIÈVE DUVERGER-BLONDEAU, ADMINISTRATEURS : CHARLES TAMARELLE, NADINE GALINAT, MARTINE POCHE, MICHEL AUBRUN. ADMINISTRATEUR HONORAIRE : LUCIEN RIPOCHE,
LE CONTROLEUR DES COMPTES

Mot du Président Bertrand Rousseau	p.3
Compte rendu de l'assemblée générale	p.3-5
La Saint Charlemagne	p.6-7
L'amicale - Le Bahut	p.8-12
Dépôt de gerbe	p.12
Photo de classe 1956/1957	p.13
L'infinité du progrès	p.14
Vers l'infini et l'humanoïde	p.15-16
Approche philosophique	p.16-17
Vacciné ? Vous avez dit vacciné ?	p.18-19
La promenade du barrage	p.20-21
Activités du bureau - In Memoriam	p.22
Résultats du Baccalauréat	p.23
Compte rendu financier	p.24
Composition du Conseil d'Administration	p.25

Le mot du président



Chers amis,

La pandémie COVID 19 nous permettra-t-elle de nous retrouver pour l'assemblée générale ?

C'est en effet une interrogation, les éléments en notre possession ne nous donnant pas suffisamment d'indications pour affirmer que la vaccination à grande échelle, voire à très grande échelle sera la solution pour éradiquer le virus...

Malgré tout vivons d'espoir à défaut d'être dans l'obligation de vivre avec...

Encore une fois cette année il a été décidé de demander à Hélène Lecomte de venir

présider notre assemblée générale et notre banquet traditionnel. Elle est journaliste et directrice Adjointe du service juridique de la chaîne de télévision LCI et ne manquera de nous faire connaître les difficultés d'exercice d'un métier plutôt compliqué par l'actualité constamment changeante en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Afin que cette journée soit une pleine réussite je formule des souhaits pour que vous soyez nombreux pour l'accueillir et partager ce moment festif le dimanche 10 octobre.

Bien amicalement

Le Président
Bertrand Rousseau

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2020

L'Assemblée générale ordinaire de l'Amicale a été déplacée au 3^e dimanche et non au 2^e dimanche d'octobre comme cela est habituel. La pandémie COVID 19 est en partie la cause et la présence « plus que confidentielle » de nos adhérents en est la conséquence.

Compte-tenu du nombre de pouvoirs reçus et des présents qui nous font l'amitié d'être là nous allons pouvoir tenir cette assemblée.

Absents :

Les cheffes d'établissements : Madame la Principale du Collège Henri IV, Madame

Hurel nouvellement nommée.

Madame la proviseure du Lycée Maine de Biran.

Madame la conseillère départementale : Madame Gaëlle Blanc.

Excusés :

Madame La Conseillère Départementale.

Madame la Sous-Préfète de Bergerac.

Les adhérents qui n'ont pas pu venir.

Monsieur le Maire de Bergerac, était représenté par M. Gérald Trapy chargé de la vie associative.

Monsieur Frédéric Gonthier, Président du Souvenir Français accompagné

d'un porte-drapeau se rendent avec les membres de l'Amicale au monument aux morts du Collège rue Pozzi.

Une minute de silence est observée à la mémoire de ceux et celles qui nous ont quittés au cours de l'année. Merci de nous tenir informés lorsque vous avez connaissance de la disparition de camarades

La présidence de l'A.G. de ce jour devait être confiée à Hélène Lecomte journaliste à TF1 et à la chaîne LCI, récemment promue responsable juridique de la dite chaîne LCI. Nous tenons à la féliciter et à la remercier d'avoir accepté de présider notre A.G et le banquet qui devait suivre mais les circonstances sanitaires en ont décidé autrement. Aussi je vous propose que ce ne soit que partie remise et d'espérer que l'an prochain elle puisse être présente parmi nous le 2^e dimanche d'octobre 2021. Proposition acceptée.

L'ordre du jour qui va suivre :

1) Approbation du Procès-verbal de l'A.G d'octobre 2019

Approbation à l'unanimité

2) Rapport moral

Cette année en raison des conditions sanitaires réelles et incertaines... ce rapport sera très succinct.

Remerciements aux cheffes des établissements à la vice-présidente Jeanine Denis de suivre fidèlement les C.A. du lycée Maine de Biran et à Christophe Brezac de nous représenter au C.A. du collège Henri IV.

Nous sommes ainsi associés à la marche des deux établissements et nous tenons à les saluer pour les efforts que font les cheffes d'établissements et leurs enseignants qui ne manquent pas de permettre à des élèves de voir et de comprendre ce qui se passe

ailleurs : esprit d'ouverture nécessaire.

Malheureusement, cette année très peu de voyages ont pu avoir lieu, en raison de la pandémie COVID 19.

Par contre si cette pandémie a empêché l'accomplissement de ces voyages, l'association tient à saluer l'extrême réactivité des établissements qui très rapidement ont su s'adapter à la situation en proposant un enseignement efficace en distanciel.

Les résultats du brevet et du bac sont excellents.

Christian Régnier se propose d'écrire un communiqué de presse de soutien aux enseignants. Sa proposition est approuvée et pourra même être diffusée sur le site des deux établissements et dans notre prochain bulletin.

Réunion du conseil d'administration

Ces réunions ont eu lieu à 10 reprises au cours desquelles sont débattus les sujets suivants :

- Le bulletin : nous tenons comme vous le savez à ce bulletin qui permet de tracer fidèlement les activités de l'association et de s'enrichir des souvenirs du passé. Monsieur PICQ, en souligne la qualité.

- A propos de la photo souvenir (page 16) et des remarques de certains... Cette photo sera republiée l'an prochain puisque nous pouvons combler les « vides ». C'est finalement la preuve du côté très interactif de notre bulletin.

- Merci de nous fournir les documents que vous voudriez voir publiés. Et surtout Merci à Martine et à toute l'équipe qui se charge de la mise en page et des corrections.

Les aides financières accordées cette année :

Pratiquement pas en raison de l'annulation de toute manifestation consécutive à la COVID 19. A signaler simplement une aide de 900€ pour Maine de Biran soit : 500€ voyage en Bolivie et 400€ pour voyage en Italie.

Les cordées de la réussite :

Parole est donnée à Madame Galinat.

En raison des circonstances sanitaires, les interventions sont suspendues au lycée.

Le legs Augiéras :

Ressource principale de notre association.

Les locataires sont contents de bénéficier de la mise en place d'un second cumulus de 150 litres.

La taxe foncière a été diminuée de moitié, merci à celles et ceux qui se sont occupés des travaux.

Pour la fondation Caisse d'Epargne pas de résultat mais peut-être que nous allons redemander.

Rapport accepté à l'unanimité.

3) Rapport financier (page 28) :

Le bilan est forcément grevé par les travaux. Les informations sont fournies par notre trésorière Françoise Garrie.



4) La cotisation : maintenue à 25€

Diminution du nombre d'adhérents, c'est inquiétant.

Adopté à l'unanimité.

5) Renouvellement des membres du C.A. en référence aux statuts (conformément à l'article 9)

Sont renouvelables :

Bertrand Rousseau

Charles Tamarelle

Jeanine Denis

Renouvelés à l'unanimité.

Questions diverses :

Le Président remercie le restaurant Kyriad de nous avoir accueilli pour notre assemblée Générale.

Proposition de repas pour ceux qui le désirent.



La Saint Charlemagne

Un peu d'histoire pour commencer :

Charlemagne : roi des Francs et empereur d'Occident (couronné à Rome en 800)

Ce roi guerrier agrandit son royaume et répand le christianisme, souvent par la force...

Mais également il protège les arts et lettres et fonde des écoles où les moines instruisent les enfants (les pauvres comme les riches).

Des textes du IX^e siècle dépeignent le Charlemagne réel mais l'auréolent également de légendes et de mythes repris au cours des siècles, entre autres « le Charlemagne mal canonisé mais tenu pour vrai saint et le Charlemagne des bons écoliers » (J. Favier) ;

En effet en 1165 l'empereur Frédéric Barberousse obtient sa canonisation par l'antipape Pascal III. Au 18^e siècle, par tolérance du pape Benoît XIV, il n'est dit que « bienheureux » et est fêtée localement (surtout dans le Nord) le 28 janvier (jour de sa mort en 814 à Aix-la-Chapelle).

D'autre part en 1661 l'université de Paris le choisit comme saint patron ;

Voilà donc la raison pour laquelle dans les années 1950 la St Charlemagne était fêtée à Bergerac au collège de jeunes filles et au collège Henri IV (vers le 28 janvier).

Au collège de filles, c'était une grande fête pour les pensionnaires et demi-pensionnaires auxquelles se joignaient quelques externes invitées.

Ce fut mon cas de 1954 à 1960 (de la 6^e à

la terminale) : nous étions conviées à partager leur repas, leur festin devrais-je dire !

Jugez plutôt ! Voici un exemple de menu (en 1955) :

Coquilles St Jacques

Asperges

Foie truffé

Canard aux anchois

Pommes chips

Endives mimosa

Fromage

Ananas

Banane

Gâteau

Bouchée accompagnant le café

Mousseux et même vin rouge en 54 !

Je ne me rappelle pas si la sieste digestive suivait !

En 1959 une « comédie Américaine » « Madame et son clochard » fut jouée.

A Henri IV, mêmes festins, avec en plus cigarettes et chansons : les menus fournis par Alain Beauché en témoignent... avec en prime les messages de copains au langage souvent « fleuri » !

1968 sonna le glas de cette fête conviviale – il serait d'ailleurs intéressant de savoir quand elle avait commencé dans ces 2 établissements...

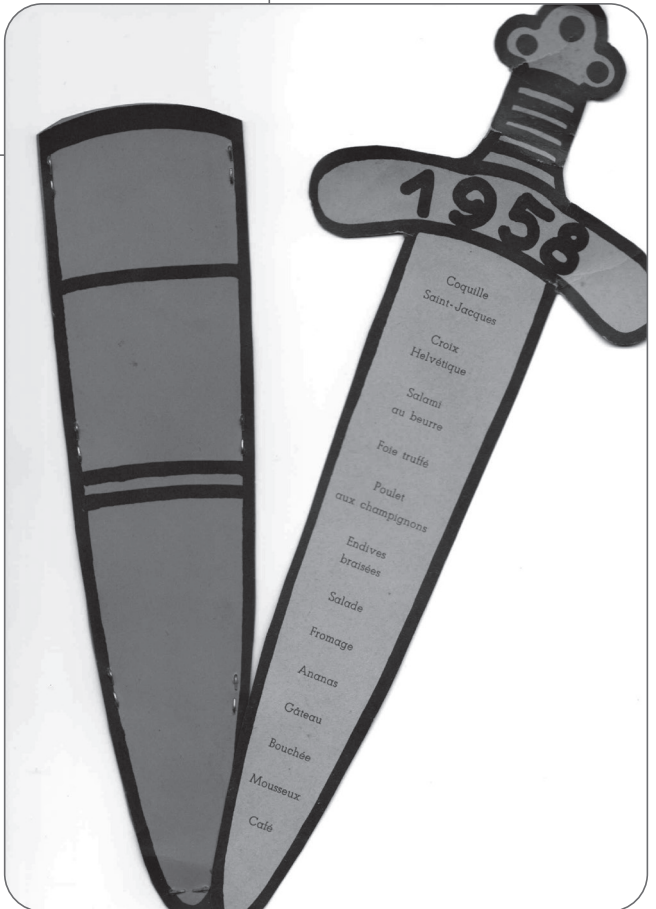
Qui a eu cette idée folle

un jour d'inventer l'école

c'est... ce sacré Charlemagne

Sacré Charlemagne

Françoise Garrie



Amicale des anciens élèves du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran

L'Association des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran, réunie le 18 octobre 2020 en assemblée générale, émue par la situation de la communauté éducative face à la propagation du virus Covid 19 rend hommage aux enseignants, aux élèves, aux étudiants et aux personnels administratifs qui ont maintenu leur activité de service public en poursuivant leur mission et en s'adaptant aux difficultés rencontrées.

Ils rendent aussi un vibrant hommage à Samuel Paty sauvagement égorgé, une manifestation barbare d'intolérance à la liberté de conscience et au devoir de laïcité. Ils s'associent à la douleur des siens et demandent à l'état d'assurer la protection du corps enseignant et la défense des valeurs républicaines.

Christian Régnier

Le « Bahut »

Mes années de bahut ont exercé sur moi, comme pour tous les potaches de ma génération j'imagine, une profonde influence tant du fait de l'originalité des profs que de celles des élèves.

Ce n'est pas sans émotion que j'évoque encore le souvenir de ces maîtres qui ont marqué ma jeunesse.

Le prof de français, lors de mon arrivée à Henri IV, s'appelait Lortou; originaire du Limousin, il avait un accent roulant les R qui nous amusait beaucoup et que nous nous plaisions à contrefaire, surtout lorsqu'il se lançait dans les tirades des textes de ses auteurs préférés. Lortou. était un homme très routinier ; son cours sans surprise, revenait exactement identique d'une année sur l'autre ; il suffisait donc de se procurer les cahiers des élèves de la promotion antérieure pour connaître le sort qui nous attendait : parmi les « classiques » qu'il nous faisait consciencieusement ingurgiter, la tragédie de Corneille

en avait la vedette.

Nous l'appelions Milou car son prénom était Emile et qu'étant de petite taille il arrivait toujours au collège sur un grand vélo qui lui donnait l'apparence comique d'un petit gnome sur un engin démesuré, le béret enfoncé jusqu'aux oreilles pour se protéger des embruns et du froid hivernal, le bas de ses pantalons enroulé autour de ses chevilles, tenu par des pinces à linge. Ce diminutif de « Milou » nous semblait approprié à l'image de lutin un peu dérisoire mais sympathique qu'il incarnait.

« Milou » donc nous abreuvait du Héros cornélien, ce que son accent transformait en : « le hélos colnélien tout auléolé de gloile et d'héloïsme ». C'était un honnête prof, Milou, sans gloile et sans héloïsme, mais sans surprise, et finalement nous l'aimions bien.

Tout différent était notre prof de math. M. Capdugin. Grand et maigre, sportif, la

quarantaine, l'air austère, le cheveux en brosse et la nuque rasée, il nous impressionnait avec ses gestes brusques et cassants et son air renfrogné. Nous le considérions à tort ou à raison comme très sévère. Lui par contre arrivait au collège sur un vélo de course et nous rêvions de le rencontrer un jour dans la côte de Montbazillac, célèbre pour sa montée sinueuse et les compétitions sportives pour lesquelles elle était le terrain favori des bergeracois. Dans sa classe l'ordre régnait grâce à une discipline de fer, car dès qu'un élève avait une velléité de contestation il héritait de deux heures de colle qui, à la moindre objection, se transformait immédiatement en quatre heures et ainsi de suite ; nous connaissions ce tarif qui est celui appliqué par les arbitres sportifs, nous qui ne manquions jamais le Dimanche le match de rugby, car certains d'entre nous étaient intégrés à l'équipe junior qui se produisait en lever de rideau. De cette manière il n'y avait jamais de réclamation et la rébellion était très vite stoppée : l'ordre régnait en classe de mathématiques. Par ailleurs, en privé, Capdugin était champion d'escrime. Nous le rencontrions parfois en salle d'entraînement où certains d'entre nous ayant un bon niveau dans cette discipline pouvaient même l'affronter... et être battus. Sans doute par habitude gardait il cette attitude d'escrimeur, le bras gauche replié dans le dos devant le tableau noir, pour dessiner des figures géométriques parfaites. Il avait un coup de main très personnel car d'un seul élan, comme pour une attaque au fleuret, il traçait des cercles irréprochables qui nous laissaient pantois et admiratifs.

Un jour, dans cette attitude, tournant le dos à la première rangée d'élèves, mon copain Jean-Louis Brenan, élève assez dissipé par ailleurs, s'était installé au premier rang à un mètre derrière lui ; ce dernier par malice simula de lui chatouiller le creux de la main gauche qu'il tenait ainsi repliée en arrière du dos dans son attitude familière.

Intuition ? Sensation à distance ? Il se retourna d'un bond en une volée face éclair. Jean-louis balançait négligemment son stylo en contemplant le plafond dans un silence à couper.au fleuret ! Le cours reprit donc comme s'il ne s'était rien passé, toute la classe retenait sa respiration !. Pourtant ce prof, qui aimait l'ordre et savait se faire respecter n'était pas si indifférent à notre sort, car aux oraux du bac, Capdugin faisait toujours le déplacement pour apporter son soutien à ses élèves, ce dont nous lui étions tous reconnaissants.

Le plus chahuté était sans conteste le prof d'histoire - géographie Mr Barut. Comme toujours cela était très injuste, car il était sans nul doute le plus brave et le plus gentil des hommes. Son cours se déroulait dans un chahut, une indiscipline, une anarchie intolérables. Avec le recul je peux même dire que cette attitude de notre part était franchement révoltante. Pourtant si l'on en croit les faits divers que nous relatent les médias aujourd'hui nous étions des anges de respect et de gentillesse relativement aux potaches de nos jours qui agressent leurs professeurs et même leur crachent dessus : l'indiscipline ne se transformait jamais en violence et la crainte d'être appelé au bureau du principal était une menace suffisamment efficace.

Dans la classe de Monsieur Barut les élèves avaient pris l'habitude d'aller et venir sans autorisation, d'envoyer des projectiles variés sur le tableau, de discuter entre eux dans un brouhaha de salle de café ; je le revois encore descendre vivement de sa chaire le visage crispé pour essayer de se faire entendre. Nous l'appelions « vi mais taisez vous » car chaque fois que nous lui demandions une permission quelconque, sans même avoir entendu cette demande la réponse était invariable : « vi, c.a.d. oui, mais taisez vous ». Le jeu consistait à lui faire les demandes les plus farfelues qu'il n'entendait même pas, du style « est ce que je peux me taper votre femme ? » et

de lui entendre répondre « vi, mais taisez vous ». Cela suffisait à nous rendre bêtement hilares. A la fin du cours la moitié de la classe avait écopé d'un nombre incalculable d'heures de colle qu'en prenant un air contrit et en promettant de ne plus recommencer nous lui faisions supprimer chaque fois.

Parmi les figures les plus remarquables Mr Toubrette professeur de dessin a sûrement marqué notre promotion de classe : susceptible et chahuté également, il voulait absolument se donner des airs de dompteur de fortes têtes. Mais nous n'étions pas des « fortes têtes » et lui n'avait rien d'un dompteur.

Le local dévolu à la classe de dessin était un petit amphithéâtre équipé de barres métalliques en arc de cercle destinées à appuyer nos cartons à dessin, les élèves disposant de tabourets individuels. Le modèle qui servait à l'exercice de notre « art », peu attrayant, était le plus souvent un buste antique en plâtre d'un quelconque empereur romain exposé au centre de l'amphi, je n'ai jamais su si c'était César ou Pompée. De toute façon, on s'en fichait !

Le chahut chez Toubrette prenait une forme toute différente de celle dont était gratifié le pauvre Mr Barut. Certains élèves étaient naturellement habiles au dessin (dont j'étais), il y en avait deux ou trios par classe. Ceux - ci n'avaient aucune peine à effectuer la tâche demandée, la reproduction du modèle, en trois fois moins de temps que les autres. Ainsi je réalisais trois ou quatre épreuves toutes identiques dont je faisais profiter, à l'insu du prof, les moins doués ou les plus paresseux ; ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'à la remise des copies au cours suivant, chaque épreuve était affectée d'une note totalement différente : ainsi ma copie bénéficiait d'un 15/20 et celle, parfaitement stéréotypée, de Garreta, l'élève le moins doué mais aussi le plus chahuteur n'obtenait que 5/20. En fait je

pense que Toubrette n'était pas dupe de notre cynisme mais notait en réalité le comportement de l'élève.

Car Garreta avait mis au point un système de chahut très personnel qui consistait à se faire passer pour complètement idiot, se déplaçant sans cesse dans la classe à la recherche d'un crayon ou d'une gomme ou de n'importe quel autre ustensile indispensable à l'accomplissement de son « art ». Chaque fois que le prof lui demandait ce qu'il cherchait il prenait une mine ahurie de benêt en s'excusant de façon obséquieuse : « oui m'sieur, bien m'sieur » ; la mouche du coche en quelque sorte, sans la moindre agressivité, mais voletant et bourdonnant sans cesse, sous les airs sournois et rigolards des autres élèves. Il va sans dire que de cette attitude nous étions tous complices. Le système avait pris une telle ampleur qu'un jour, à la fin d'un cours, Toubette au comble de l'énerverment avait obligé Garreta à rester en classe après notre départ pour s'expliquer ; bien sûr nous nous étions camouflés derrière la porte pour écouter. Voici le dialogue que nous avons réussi à capter :

-« Ecoutes, Garreta, je ne te demande pas de dessiner, mais fous moi la paix, Garreta, je t'en supplie ! fous moi la paix ! »

-Mais, m'sieur, jeeeeee... heu... heu...

Prenant un air parfaitement abruti, il jurait ses grands Dieux, qu'il faisait de son mieux pour être un élève appliqué.

Cette supplication est restée sans effet, car je crois aussi que pour Garreta ce comportement avait fini par devenir une seconde nature, la suite de sa scolarité et ses performances aux examens l'ont largement confirmé. Il n'a pas eu le bac, bien sûr. Pourtant j'ai entendu dire quelques années plus tard qu'il avait fait une carrière honorable de cuisinier.

Un jour Toubrette ouvrit son cours avec une mine d'enterrement et s'adressant à

toute la classe, avec un regard appuyé vers Garreta, nous tint le discours suivant :

- « Il y en a parmi vous qui ont tenté de porter atteinte à ma famille, je demande à celui qui a eu ce comportement déloyal de se dénoncer » .

Silence, on entendait les mouches voler.

- « Très bien, ce n'est pas une bande de petits merdeux qui va m'impressionner, je donne encore cinq minutes au coupable pour se faire connaître, sinon je colle toute la classe, tous les jeudis pendant un mois ».

Silence dans une classe pétrifiée...
Et toute la classe a subi la punition.

Pourtant le délit paraissait aujourd'hui bien véniel , relativement aux « incivilités » auxquelles les « sauvageons » se livrent quotidiennement dans les écoles de la 5^e République : depuis une semaine la fête foraine s'était installée sur la place principale de la ville ; Mlle Toubrette qui devait avoir alors une quinzaine d'années s'était embarquée sur le tapis roulant qui accédait aux montagnes russes. Garreta avait trouvé l'opportunité de se glisser juste derrière elle dans la file d'attente, (la connaissait-il, et était ce intentionnel ?), et avait eu l'audace de la saisir par la taille afin de l'aider à garder une certaine stabilité sur ce tapis mouvant un peu rapide. Mais ce geste de galanterie n'avait pas été apprécié à sa juste valeur par la demoiselle qui en avait fait un compte rendu sans doute peu flatteur à son père.

L'offense ne pouvait rester impunie ! Finalement, toute la classe a écopé.

Rousselot, notre prof de latin - grec était aussi une sorte de vedette : intelligent , bon prof, aimé de ses élèves qu'il traitait un peu en copains, il avait quand même une certaine tendance libidineuse qui guidait son choix parmi les auteurs de l'antiquité qu'il nous proposait de traduire. Il est vrai que les auteurs scabreux ne manquent pas dans l'antiquité grecque, de sorte que

nos versions étaient souvent puisées dans le théâtre d'Aristophane, ou des textes de Platon plus ou moins tendancieux.

A cette époque les revues franchement pornographiques n'étaient pas aussi répandues que de nos jours, mais il existait des journaux un peu coquins qui exhibaient des pin-up en tenues légères, rien de plus qu'un maillot de bain une pièce en général. Il en était un lecteur assidu et comme il devait être gêné d'aller les acheter lui-même, il désignait l'un d'entre nous pour effectuer cette « corvée » dont nous nous acquittions généralement de bon cœur en précisant bien au tenancier du kiosque à journaux que ce n'était pas pour nous mais pour notre prof. Celui ci pensait que ce ne pouvait que nous, garnements, qui donnions cette excuse pour acheter ces revues défendues, et en effet nous en profitions avant de les remettre à Rousselot. Ainsi l'honneur était sauf pour tout le monde !.

Rousselot se rendait au collège harnaché d'une canadienne en cuir d'aviateur, béret jusqu'aux oreilles et lunettes de moto, l'allure d'un martien sur un « pétarou » qui démarrait avec des pédales comme un cyclo-moteur, mais aussi le plus souvent grâce au concours d'une nuée d'entre nous qui poussions l'engin pour lui donner l'élan du départ.

Sa femme dont la rumeur disait qu'elle prenait des bains de soleil nue dans son jardin n'étant pas en reste de libertinage, contribuait à l'aura sulfureuse de ce couple. Pourtant aucun d'entre nous n'a pu le vérifier de visu, malgré une vigilance relayée par un groupe d'une vingtaine d'élèves.

Cordi par contre le prof de français, était un vieux garçon endurci, que, sans doute en raison de son allure négligée et un peu triste, nous imaginions en curé défroqué. Il avait un caractère aigri souvent méprisant et méchamment ironique envers nous, qui le poussait à nous traiter comme des demeurés. Pourtant le choix judi-

cieux de ses sujets de dissertations nous obligeaient à fournir un travail personnel gratifiant. Nous le reconnaissons car ses cours étaient suivis avec assiduité et sans chahut.

Schonflecher, prof d'allemand, fumeur impénitent mais d'une naïveté bien nordique d'alsacien honnête et droit, empreint d'une civilité teutonne, à mille lieux d'imaginer les roueries de garnements gascons que nous étions, nous permettait d'aller aux toilettes pendant les compositions. Ceci nous donnait la possibilité de consulter furtivement un dictionnaire de poche préalablement camouflé dans ces lieux, avant de revenir en salle la cervelle bourrée des traductions qui nous manquaient. Nous aimions bien Schonflecher d'autant que du fait que les classes d'allemand ne dépassant guère quatre ou cinq élèves, les cours se passaient un peu en famille. Pendant ma dernière année, en classe de philo., j'étais même l'unique élève en allemand, bénéficiant ainsi de cours particuliers. Je n'eus

aucun mérite à obtenir le prix cette année là.

A l'oral du bac j'avais demandé allemand comme matière à option. Etant le seul élève de cette discipline et Shonflecher le seul prof d'allemand présent à ce moment là, il fut désigné pour me faire passer cette épreuve. Dix huit, même dans une épreuve facultative, cela peut toujours être utile !

Tous ces personnages sont sans doute morts aujourd'hui, ce n'est qu'avec plus d'émotions que je réveille leur mémoire, que je me rends compte de ce qu'ils m'ont apporté et que je leur adresse au delà de l'espace et du temps mon affectueux souvenir et ma reconnaissance.

« Le Bahut » de ma publication « VINTAGE » que vous pouvez trouver par ailleurs chez Amazon ou la FNAC.

Bien amicalement.

Claude Mouligné

*Tous les noms propres sont modifiés
par respect pour les personnes concernées*

Dépôt de gerbe au Collège Henri IV



Photo de classe Henri IV - 1956/1957

Qui connaît les 23, 28, 34 ?



Collège Henri-IV - Bergerac
1956-1957

J. RATIVET
3. RUE DE L'ARMORIQUE
PARIS-XV^e

1^{ère} rangée du haut :

1 ERNST Raymond	2 CABANES Jean-Pierre	3 LAVERGNE dit Craneo	4 MAGONTIER Bernard	5 LACAZE Jacky	6 CHORT
7 SERRET François	8 CHEVRE Philippe	9 DALCIN Daniel	10 PERPEROT	11 BARSE Jean-Pierre	

2^e rangée du haut :

12 CHARBIT Baby	13 ROGNON	14 SIRON	15 AUBERT	16 GUIDET Philippe	17 DORNON
18 BARDON Yves	19 VEROUIL	20 COUSTEILLE Jean-Claude	21 VOULGRE Michel	22 PAIHOLLE Guy	23 ? 24 PICOT

3^e rangée du haut :

25 MASSON PAul	26 DUNET Serge	27 AUBRUN Michel	28 ?	29 THOUMAZOU	30 KUNTZ
31 CANARD Jean-Marc	32 CAPETTE Jean-Claude	33 GARRIGUE Alain	34 ?	35 TEILHAUD SERGE	36 PEREZ VITORIA Daniel

4^e rangée en bas :

37 GRANGER	38 Les jumeaux MOREAU	39 Les jumeaux MOREAU	40 NALLET	41 PETIT François	42 M ^{me} TRENY Professeur
43 BATSELET	44 MESPOULEDE	45 LHOSTE Henri	46 DIOT Francis	47 DINANT	

L'infinité du progrès est un « mauvais infini »

À la suite de la publication aux éditions Bayard de « UN TROP MAUVAIS VIRUS », le journal LA CROIX a recueilli une interview du grand philosophe Jean-Luc Nancy, que dit-il ?.

Après avoir caractérisé la COVID 19 de « produit de la mondialisation techno capitaliste » appelé : « communo virus en Inde » il constate que la santé est devenue une « fin en soi » aujourd'hui, favorisée par l'athéisme actuel marquant la fin d'une civilisation qui ne croit plus en elle-même.

L'homme se serait cru le héros d'une liberté auto déterminée et devenue « indépendante » qui aurait l'écologie comme véhicule... alors que c'est l'homme qui est le pire prédateur, au nom de la PRODUCTION.

C'est le fonds de christianisme qui est en nous qui nous a enseigné l'égalité en tout premier devant la mort.

Mort dont on récuse aujourd'hui la « finitude », et il s'interroge, quelles sont aujourd'hui la bonne et mauvaise attitude et surtout : « quel est le bon infini, quand « l'infinité du progrès conduit au mauvais infini » !

« L'humanité a besoin de religion » déclare encore celui qui fut à la fin des années cinquante responsable de la J.E.C. – jeunesse étudiante catholique « version démocratique » mais qui n'a pas accepté la condamnation dogmatique de Rome. Il s'est alors détaché de son engagement mais a conservé son attachement aux cérémonies pascales. Eloigné du courant mystique il s'est aussi éloigné de la « quête du salut » en trouvant dans la philosophie de HEGEL HEIDEGGER, voire DER-RIDA « une possibilité d'existence sans

menace de condamnation », mais il est resté empreint des principes de maître ECKHART ! « Prions Dieu de nous tenir libre et quitte de Dieu.

Doutant de la possibilité de se ressourcer aujourd'hui dans le christianisme pour notre civilisation, il aspire, contrairement à FREUD, à une éthique de la vie en commun qui serait basée sur l'amour, comme à la naissance du christianisme, un peu comme le communisme a pu l'imaginer dans ses fondements.

Le désagrégement de notre société l'inquiète, mais il pense et espère que l'amour et la joie parviendront à sceller pour nous un destin viable.

« Jean-Luc Nancy est né à Caudéran en 1937, son père devenu Directeur de la poudre nationale de Bergerac, il a fait ses études au Collège Henri IV et fut l'élève d'Henri Sicard, professeur de philosophie ... ! Nous étions condisciples lui et Henri Nallet. Il a été en 1991 un des premiers greffés du cœur, et en a tiré un livre « L'INTRUS ». Nommé professeur émérite en 2004, il a publié une centaine d'ouvrages. Resté proche par la pensée et le souvenir il a au début des années 2000, présidé l'A.G. et le banquet des anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran. »

(1)ECKHART, philosophe et théologien dominicain de Thuringe -1260 1328 maître de l'ascétisme.

Jean-Luc NANCY

Vers l'infini et l'humanoïde

Il y a quelques années déjà, parvenu, par voie de terre, au CAP de Bonne ESPERANCE, j'ai connu la sensation de l'INFINI devant cette pointe de terre en songeant à « tous ces marins, tous ces capitaines... » qui avaient réussi à la doubler !

Il y a peu, parvenu à l'âge des « décennies rugissantes... » au-delà desquelles on ne fait plus que du « rabiote » (1), je viens de subir une intervention chirurgicale lourde et j'ai ressenti la même sensation d'admiration infinie en découvrant le bloc opératoire aux allures de centre technique de la NASA... où à l'aide d'un robot et par célioscopie un chirurgien d'excellence m'a « rendu à la vie » avec pas moins de panache que celui de Cyrano en démontre dans l'imaginaire post Sedan d'Edmond ROSTAND.

En fait, l'homme côtoie et tutoie l'infini à tout instant, tant le progrès lui-même est infini !

Alors pourquoi l'idée du Zéro (2) vient-il s'infiltrer dans la rêverie ?

Peut-être en constatant la fragilité de notre civilisation, de nos sociétés patiemment édifiées au long des siècles, tout en réussissant un monde contemporain qui permet à des milliards d'individus de coexister et parfois de coopérer à travers de valeurs, d'institutions, de découvertes scientifiques, ou d'avancées spirituelles.

Alors d'où vient ce doute qui étreint bien des âmes inquiètes face à ces hommes, ces « dirigeants » qui s'arrogent le droit et le pouvoir de détruire la vie de millions d'humains sous nos yeux et de concevoir et de bâtir des systèmes de plus en plus sophistiqués et déshumanisés pour devenir toujours plus forts, plus riches, plus puissants

et terrifiants.

Pourtant « que la montagne est belle » (3) que la nature est belle avec ses paysages polis par des siècles d'anciens néanderthaliens sédentarisés que nous sommes ! Cet équilibre est-il aujourd'hui en péril ? C'est ce que pensent beaucoup de cerveaux bien faits.

C'est que les multinationales qui, hier nous faisaient peur, n'étaient que des nains face aux GAFAM... insensibles aux pandémies..., mais pas à la Bourse, qui effraient jusqu'aux plus hauts et puissants dirigeants du monde. (4)

Après la 2^e guerre mondiale vint la mise en place de lois inspirées du C.N.R (conseil national de la Résistance) puis se produisit le passage de l'ère agricole (60% de la population active, 1,5% aujourd'hui !!!) à l'ère industrielle (l'atome, l'avion, l'automobile) et ce furent « les 30 glorieuses » (au moins pour l'emploi).

Maintenant nos institutions sont ébranlées (Europe, OTAN) ainsi que la paix dans le monde qu'avaient maintenue l'Union Européenne, d'équilibre la « peur atomique » et surtout notre force industrielle.

Le centre de gravité du monde, que nous pensions être ? s'est déplacé vers l'Asie Pacifique (démographie, développement industriel, recherche, aspiration à la renaissance d'anciens « empires régionaux » (U.R.S.S., Chine, Inde, Turquie maîtrise de la recherche fondamentale, de la créativité, de l'innovation, mainmise sur les brevets, les terres rares, assurant un contrôle à distance de ce qui reste de notre « force industrielle » !

La Révolution digitale a déjà pris le pouvoir. Les super-ordinateurs sont parve-

nus au seuil de l'indépendance, et en devenant inter-communicables ont sans doute dépassé notre capacité de contrôle scientifique et font l'objet de tentatives d'appropriation de la part des GAFAM (puissamment « dollarisés » et désireux de conquérir les domaines de la santé, de l'espace, de l'intelligence augmentée, de la pensée, de l'influence, du conditionnement de l'homme à la machine, de la liberté, et du « libre arbitre ».

Le contrôle permanent de notre vie sous forme de « données personnelles » est devenu le moyen de ce chemin de la maîtrise du monde !

Les GAFAM inventent leurs monnaies (5), (leur éthique, voir leur religion voir le wokisme d'inspiration ultra révolutionnaire qui conçoit et prépare l'ETRE PARFAIT)

Le Trans humanisme devient plus qu'une hypothèse acceptable et applicable.

La guerre judiciaire actuelle aux U.S.A. (6) pour le contrôle de l'UNIVERS VIRTUEL PARALLELE, ou METAVERSE récemment créé augure de l'absence de dimension humaine pour le « monde de demain ».

Ainsi va le monde d'aujourd'hui ! mais où va le monde ?

L'homme a résisté jusqu'ici aux glaciations, aux submersions, aux pires pandémies etc...la vie sauvage animale est réapparue à Tchernobyl !

Une Bergeracoise a déjà chanté « Il n'y a plus d'après » à « St Germain des Près » !

L'univers parallèle de METAVERSE permettra de « jouer, discuter se divertir » sans entrave et ce sera « ailleurs » !

Un fil de vie, «transhumanisée» peut-être, réussira t'il sur terre ou sur mars, à transmettre l'essence de l'Homme, l'idée de l'Homme, sous forme d'humanoïde à l'avenir ?

En attendant je dirai avec Joachim du Bellay que « plus me plaît mon petit LIRE que le mont Palatin ».

(1) Michel Testut « l'Eloge du RABIOT ».

(2) Arthur Koestler : *le Zéro et l'infini*.

(3) Jean Ferrat

(4) Le Président XI JIN PING qui a mis au pas récemment le trop puissant « Monsieur JACK MA, le fondateur d'ALIBABA ou d'ANT » !

(5) SOTHEBY'S vend déjà aux enchères des grandes toiles modernistes en BIT COINS. L'Etat n'a plus le privilège de « frapper la monnaie » les « nouveaux rois » le font aussi.

(6) APPLE contre EPIC au tribunal d'Oakland – Californie.

Christian REGNIER.

Approche philosophique du covid 19 par Jean-Luc NANCY

Jean Luc NANCY, dans son domaine qui est la philosophie, nous a partagé dans un livre intitulé « un trop humain virus » ses réflexions sur le Covid 19 . Pour lui, l'homme, par son mode de vie et ses comportements, est responsable de l'existence de ce virus qui nous oblige à adopter des

mesures sanitaires collectives, plus ou moins restrictives. La santé est devenue alors une préoccupation mondiale.

Certains auteurs du début du 20^e siècle avaient pressenti que l'évolution des progrès et des techniques seraient un jour sources des problèmes que connaît l'hu-

manité depuis quelques mois. L'un d'eux, Paul VALERY, parle de la maladie de l'esprit, l'homme développant des techniques parfois au détriment de la nature et de l'éthique. Ce virus vient nous rappeler que la mort existe bien toujours et qu'elle fait même partie de la vie. On redécouvre la notion d'égalité de l'être humain devant la mort : l'homme s'était cru immortel grâce aux progrès technologiques et médicaux. Il a aussi pris conscience avec cette pandémie du prix de la liberté, limitée par les

confinements pour freiner la propagation du virus et aussi par solidarité envers ceux qui avaient le plus de risques de le contracter.

Finalement, on n'est pas très loin de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité qui me sert de conclusion pour cet article.

Laurent DUBERNAT

DU SEL ET DE LA LUMIÈRE

PAR NICOLAS DUTENT

La parabole de l'Évangile selon saint Matthieu pourrait être servie aujourd'hui aux spectateurs et aux créateurs : « *Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi va-t-on le saler ?* » Un seul ingrédient vous manque et tout est aplati, appauvri, affaibli. Le manque culturel, on le croirait, dans ses effets, amoureux : il nous dévore. Il n'a plus l'allure d'une menace ni même l'élan d'un cri. Cette voix gémissante, cette messe maussade, est l'air du temps. Il ne faudrait pas que l'abstinence devienne une religion, l'absence une habitude, la résignation un refrain. Ce n'est pas encore un abandon, c'est un silence à sa façon assourdissant.

Or la France vit des sens.

Longtemps on est allés vers le beau comme on va à la fontaine. Le sublime fut notre supplice. Ça laisse des traces plus profondes que les effets de mode. Longtemps on s'est levés tôt et couchés tard pour la grandeur. Peu importe le puits, pourvu qu'on ait l'ivresse. Ici, on s'abandonne. La sensation est notre prière, quotidienne et laïque. On exige beaucoup : un peu de fièvre. Vivre ne va pas sans vertige, et si notre corde sensible cesse de vibrer, le cœur de tout un pays se plaint ! On se sent comme un enfant soudain privé de son plus beau jouet. Le courant est coupé. La joie ne passe plus et l'émoi ne pousse pas sur les arbres. De quoi sommes-nous dépossédés au juste ? D'une fête ancienne et d'une grâce nouvelle, d'une pulsation collective et d'une danse solitaire, d'un accord et d'une communion, ceux du corps et de la raison, d'une possibilité d'émerveillement et d'une promesse d'élargissement. On a beau multiplier les subterfuges, ruser, on a beau

reproduire en miniature le feu d'artifice, maquiller nos journées, la nuit culturelle a trop duré, et la répétition de la nuit rendrait fou n'importe qui. Le monde culturel est pourtant un bon élève, puni à tort, regardé de travers. Comment ne pas être amer ? À propos du présent, cette terre aussi fertile que difficile à cultiver du fait d'un « trop humain virus », le philosophe Jean-Luc Nancy fait observer sur notre site internet : « *Nos mauvaises habitudes de penser [...] nous brouillent la saveur du présent. C'est pourtant elle que nous éprouvons même dans des joies très simples – une rencontre, un sourire, une phrase, une lumière. Cela se cultive en effort. C'est même ce pour quoi une culture existe :*

les formes, les signes,

les saveurs ou les résonances

– le "partage du sensible" selon

l'expression de Rancière. »

Si la ferveur nous enseigne

qu'« *il n'y a pas un millimètre du*

monde qui ne soit savoureux »

suivant Jean Giono cette fois,

si la saveur des choses, donc,

n'a pas subitement disparu,

force est de constater que

notre goût s'amenuise à défaut

de s'éteindre. Pour digérer et

désirer son existence, il a fallu

à l'homme une île qui à la fois

le contient et le dépasse :

la culture. Du sel et de la

lumière. Il est temps de rallumer

la lampe, le corps. Il est temps

de rappeler « *ce qui fait*

de l'homme autre chose

qu'un accident de l'univers »

(Malraux). Il est temps de

retrouver les vagues, de lever

le rideau, de nous perdre

à nouveau dans « *quelque*

chose de plus grand, plus vaste

que moi », comme y invitait

l'écrivain Pascal Quignard

dans ces pages. Il est temps

d'écouter aussi ceux qui font

la culture : des lieux et des

hommes. Des petits et des gros.

Il est temps de réclamer

un ciel bleu à la nuit noire. ■

Vacciné ? Vous avez dit vacciné ?

Mémoire vaccinale d'un ancien d'Henri IV (médecin)

La vaccination est un moyen simple, sûr et efficace de se protéger des maladies dangereuses avant d'être en contact avec ces affections. Elle utilise les défenses naturelles de l'organisme pour créer une résistance à des infections spécifiques et renforce le système immunitaire.

La campagne de vaccination débutée en ce début d'année 2021, les débats voire les polémiques engendrées, m'ont amené à me replonger dans mon passé vaccinal, incomplet car je n'ai pas retrouvé les preuves des vaccinations reçues dans ma prime enfance et adolescence. Par contre, les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal des Armées sont réglementaires et enregistrées dans des carnets de santé en ma possession. Un refus rend inapte à l'engagement, à la projection en missions extérieures.

Je vous propose un court voyage à l'intérieur de mes documents.

- La variole : La validité de cette vaccination couvrait une période de 3 ans, commençant huit jours après la date de la primo-vaccination effectuée avec succès (prise : cicatrice) ou dans le cas d'une revaccination le jour de celle-ci. Nous en avons reçu au moins quatre(4). La variole humaine a disparu et cette vaccination n'est plus obligatoire depuis 1984.

- La fièvre jaune : La validité de cette vaccination couvre une période de dix ans commençant dix jours après la date de la vaccination pratiquée dans des organismes habités Nous l'avons reçu trois fois (3).

- Le TABDT (Typhoïde A et B-Diphthérie-Tétanos) puis TYphi Vi (Typhoïde seule plus tard). Les jeunes gens de ma génération étaient vaccinés lors de leur passage

au service militaire. Trois injections et un rappel à un an. On se souvient de la réaction violente à cette vaccination douloureuse, imposant repos en chambre 48 heures et diète hydrique.

- Le BCG : Nous avons été vaccinés contre la tuberculose pendant notre enfance et revaccinés en cas de négativité au contrôle ; Cette vaccination a été suspendue en 2001 ; Nous avons trouvé trace de trois injections(3)

- Le DTPolio (Diphthérie-Tétanos-Polio) va remplacer plus tard le TABDT avec rappel tous les 10 jours. Nous en avons reçu au moins cinq (5).

- Le vaccin anti-méningococcique : La méningite cérébro-spinale est une affection bactérienne grave souvent mortelle, rencontrée très fréquemment en Afrique sub-saharienne « la ceinture méningitique ». Avant leur départ en poste ou en mission extérieure ma génération recevait cette vaccination. Quatre (4) fois pour ma part. Les 2 souches A et C étaient concernées par ce vaccin.

- L' Hépatite B (genevax) : En 1996, en prévention de l'Hépatite B, je reçois ce vaccin au moins trois fois (3) contre cette affection très fréquente en Afrique.

- Le vaccin anti- grippe : est obligatoire avant le départ en mission extérieure et après la mise à la retraite fortement recommandé tous les ans. Probablement vacciné au moins 10 fois

- La grippe H1N1de type A impose aux français une vaccination en 2009. Je serai donc vaccinateur et vacciné (1)

- La rage : mordu par un singe, sur le chemin de l'école en 1953 au Mali, je fus

vacciné par le vaccin anti-rabique en plusieurs injections... autour de 21 injections en sous-cutané abdominale.

Merci PASTEUR.

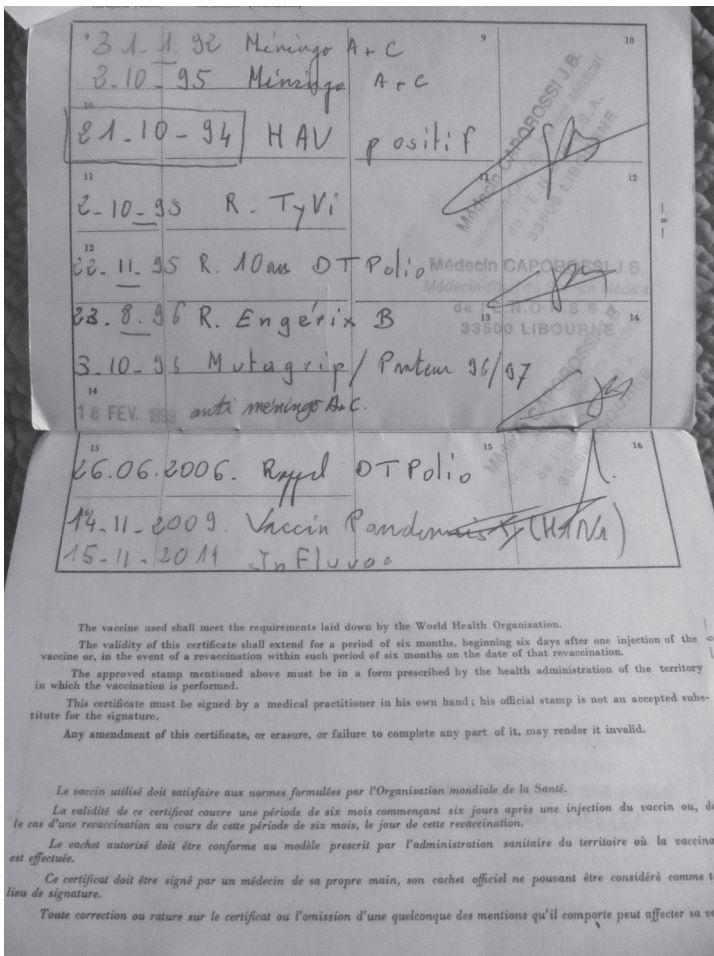
- Les immunoglobulines : vers l'année 1991, le Service de Santé des Armées met au point une stratégie vaccinale, afin de renforcer la protection passive de son personnel envoyé en missions extérieures en Afrique et Guyane. Il s'agit de l'injection en intra-musculaire de 5 ml de gamma-globulines, quelques jours avant le départ. Nous avons reçu au moins huit(8) injections avant le départ en Guyane, Centrafrique, Maroc, Tunisie, Cameroun.

- La COVID 19 : En ce début d'Année 2021, nous venons de recevoir nos 2 injections à un mois d'intervalle, d'un vaccin

très novateur dit de l'ARN messager et mis au point en 1an. Du jamais VU...

Oui, vaccinés, plus de 50 fois. Nous n'avons pas eu la variole, la fièvre jaune, les hépatites, la typhoïde, le tétanos, la diphtérie, la tuberculose, la poliomyélite, la méningite, la grippe, la rage... bien que surexposés à toutes ces maladies le plus souvent mortelles. Nous n'avons pas échappé à l'amibiase, à la dengue, au paludisme, à la bilharziose urinaire... mais il n'existe pas encore de vaccin...

Dr Alain Beauché



La promenade du barrage

Au siècle avant-dernier, la rivière Dordogne était bordée, en rive droite, par un chemin de halage. En raison de la «dérive» de vent et du courant contraire de la rivière, ce qui était fréquemment le cas après Castillon jusqu'à Bergerac, la remontée des bateaux, partis sur Libourne et Bordeaux livrer le vin et le bois, imposait au retour «la tire», c'est à dire, le recours au halage. Jacques Reix livre à ce propos, dans un de ses livres, un témoignage intéressant :

« Après le dernier relais à Saint-Pierre-d'Eyraud, il fallait six heures avec des bœufs bien solides pour atteindre Bergerac (12 km). Le plus difficile, c'était quand, à un kilomètre de Bergerac, on arrivait au barrage et qu'il fallait entrer le bateau dans l'écluse. Un peu avant, un ruisseau (le Caudeau) se jetait dans la Dordogne ; on l'enjambait par un pont en planches, souvent rendues glissantes par la pluie. Les bœufs n'avaient pas le sabot sûr et ils étaient effrayés par l'éblouissement du soleil sur l'écume. C'était merveilleux et peureux... »

Au siècle dernier, le chemin de fer ayant entraîné la disparition de la batellerie, le chemin de halage ne retentissait plus aux sabots des animaux, mais aux pas des promeneurs, dont l'un des premiers fut sans doute Jacques Le Lorrain. Sensible depuis son enfance aux plaisirs de la marche, pour les joies sensorielles qu'elle procure et les rencontres qu'elle permet de faire, Jacques Le Lorrain était devenu un pratiquant infatigable. Aussi, dès qu'il le pouvait, s'engageait-il depuis le port de Cadouin sur le chemin de halage, pour s'évader le long de la Dordogne vers le barrage du Grand Salvette, sa promenade favorite. L'occasion pour lui d'enregistrer une collec-

tion de panoramas, de bruits, de saveurs, d'odeurs, secrétant dans sa mémoire des éléments de poèmes, composés «à l'air libre». Après avoir franchi le petit pont sur le Caudeau, le chemin s'élevait et, au terme de la montée, réservait un point de vue exceptionnel. De cet endroit, la rivière captait la presque totalité du regard par la magnificence de son panorama : en amont, le barrage, sa chute d'eau et son écluse, en aval, la courbe harmonieuse de la Dordogne filant vers Franchement et Prigonrieux. Pourtant habitué, le poète éprouvait lors de chaque passage à cet endroit une émotion intense lui dictant ses plus beaux vers qui devaient lui permettre d'obtenir une certaine reconnaissance auprès du Parnasse parisien, mais resteraient hélas toujours inconnus de la plupart de ses compatriotes bergeracois.



Depuis, le chemin de halage a été bitumé et la passerelle sur le Caudeau reconstruite en métal pour le plus grand bonheur des

pêcheurs qui aiment s'y retrouver. Les activités se sont multipliées à l'instar du défilé du carnaval, cheminant le long de la Dordogne pour venir bruler Pétassou au terme d'un procès et d'un jugement sans appel, tout en invitant les participants à prolonger la fête autour d'une assiette de crêpes et un verre de Monbazillac à la Vieille Auberge du barrage, toute proche. Les terrains de sport installés en bout de promenade permettent la pratique de nombreuses disciplines, tant collectives qu'individuelles. Les équipements de la peupleraie invitent au partage d'un pique-nique et/ou d'une partie de pétanque... Sans parler de l'usine hydroélectrique, construite en 1966, dont il n'y a pas grand-chose à dire puisqu'elle est entièrement automatisée et dépend de celle de Tuillières.

Au-delà de toutes ces activités, la période contemporaine où fleurissent les nouveaux mots de confinement, déconfinement, reconfinement... offre aujourd'hui à la promenade du barrage une inédite fonction thérapeutique. En ces temps de privations où l'air se raréfie en fonction des interdictions, cette piste en bord de rivière se retrouve assaillie par les promeneurs à la moindre ouverture, et demeure la déambulation favorite des Bergeracois, pardon, des Bergeracois.e.s. Un petit tour et on se sent beaucoup mieux.

Jean-Philippe BRIAL FONTELIVE



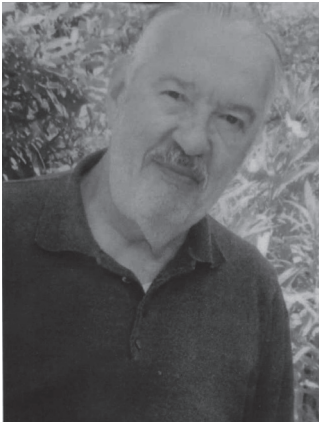
Activités du bureau de l'Association (2021)

- 29 septembre 2020 : C.A. Lycée M. de Biran (Jeanine Denis)
- 26 novembre 2020 : C.A. Lycée M. de Biran (Jeanine Denis)
- 21 janvier 2021 : Réunion du bureau
- 27 Février 2021 : Réunion du bureau
- 6 avril 2021 : C.A. Lycée M. de Biran (Jeanine Denis)
- 8 avril 2021 : Réunion du bureau
- 20 mai 2021 : Réunion du bureau
- 23 juin 2021 : C.A. Lycée M. de Biran (Jeanine Denis)
- 24 juin 2021 : Réunion du bureau

In Memoriam

- **Pascal FAU**, décédé à la Martinique, ancien Magistrat, Président du Tribunal.
- **Jean COQ**

À notre camarade et ami Christian Regnier



Christian Regnier, une figure bergeracoise dont notre Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran se doit d'évoquer le souvenir. C'est en effet au collège Henri IV qu'il effectue ses humanités. Brillant élève il est lauréat de la jeunesse Européenne et obtient le prix d'excellence dans les classes terminales

Déjà à cette époque, il fait ses débuts dans la vie associative avec les « Epis » et le « Spéléo-club », participe activement à la rédaction de « l'Escholier de Bragera » et, plus tard, à l'organisation du fameux « Boum des étudiants » par le biais d'une association dont il était l'un des principaux animateurs.

Christian Regnier fait de solides études en Sorbonne et, là aussi, il est président de « l'association générale des préparations aux grandes écoles de commerce », puis, Président de la fédération des Etudiants de Paris.

Du professorat à l'école supérieure de commerce de Paris et au centre d'études Ibériques et latino-Américaines à la Sorbonne. Il passe rapidement à la tête

d'un groupe « d'Ecoles des Cadres » pour aboutir à la direction de celle-ci. C'est alors qu'il crée de nombreux liens avec le monde hispanique, sa spécialité, tant il avait été marqué par l'enseignement du Professeur d'espagnol du collège Henri IV, monsieur Martin, son maître.

Vivant entre Paris et Bergerac, il devient Président de notre Association des Anciens Elèves, de 1999 à 2007, association dont il est adhérent sans discontinuité depuis sa sortie d'Henri IV ; par ailleurs il fut l'animateur de la filiale parisienne de l'Association regroupant les anciens élèves issus du collège Henri IV vivant à Paris.

Christian Regnier était un homme d'une grande culture, un passionné mé-

ticuleux et farouchement indépendant, convaincu de l'importance de l'engagement associatif.

De retour à Bergerac pour sa retraite, il n'a de cesse de participer activement à la vie associative locale à caractère culturel ou social, « Cyrano à Bergerac » et la direction des centres sociaux en sont l'exemple.

Passionné, précis, avec un esprit d'ouverture sur le monde local et international, Christian Regnier pouvait aborder tous ces sujets. Aujourd'hui « l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran » est orpheline car Christian Regnier était notre guide, toujours indulgent,

nous rappelant notre place dans la vie des deux établissements.

Parmi les décorations qui l'honoraient, Christian Regnier était membre de la Légion d'Honneur et des Palmes Académiques.

Bertrand Rousseau

Résultats du Baccalauréat Session 2021

RESULTATS EXAMENS JUIN 2021 Lycee MAINE DE BIRAN													
CLASSE	1 GROUPE			AB	B	TB	FEL	total mention	2 GROUPE			total ADMIS	total REFUSES
	PRESENTS	REFUSES	ADMIS						2 GROUPE	ADMIS	REFUSES		
TG01	31		31	12	6	1		19					
TG02	31		26	8	6	2		16	5	3	2		
TG03	34		32	11	9	6	1	27	2	1	1		
TG04	32	1	29	17	4	1		22	2	2	1		
TG05	30	1	27	10	7	1		18	2	2			
TG06	34	1	32	9	5	6	3	23	2	2			
TG07	34		34	10	8	6	1	25					
TG08	31		31	12	6	4		22					
TG09	34		32	10	10	6	1	27	2	2			
TG10	33	1	31	12	7	6			1	1			
Série Générale	324	3	305	111	68	39	6	199	16	13	3	318	6
		0,93%	94,14%	34,26%	20,99%	12,04%	1,85%	61,42%	4,94%	4,01%	0,93%	98,15%	1,85%
TK01	15		14	6	1	1		8	1		1		
TK02	35		32	16	2			18	3	2	1		
TK03	30	2	23	10	1			11	5	2	3		
Bac STMG	80	2	69	32	4	1		37	9	4	5		
TK04	22		21	8	4			12	1	1			
TK05	16		15	7	1			8	1	1			
Bac STIZD	38	0	36	15	5			20	2	2	0		
Série Techno	118	2	105	47	9	1		57	11	6	5	111	7
		1,7%	89,0%	39,8%		0,8%		48,3%	9,3%	5,1%	4,2%	94,1%	5,9%

Compte rendu financier

A.G. du 10/10/2021

Compte d'exploitation du 01.07.2020 au 30.06.2021

Recettes	Dépenses	Solde
<p>Legs Augiéras</p> <hr/> <p>Loyer : 6828€</p>	<p>Travaux maison : 1185€ Remboursement emprunt : 3259€ Frais bancaires : 30€ Taxe foncière : 857€ Assurance : 494€ Entretien caveau, fleurs : 167€</p> <hr/> <p>5992€</p>	+836€
<p>Gestion courante</p> <p>Cotisations (53) : 1350€ Divers : 56€ Intérêts livret A : 15€</p> <hr/> <p>1421€</p>	<p>Bulletins : 1110€ Assurance R.C. : 143€ Secrétariat : 63€ A.G. Gerbe : 90€ Divers : 90€</p> <hr/> <p>1496€</p>	-75€
Solde net d'exploitation : +761€		

ACTIF

Immeuble	150.000€
BP Compte livret	2797€
BP Compte chèque	4527€
Caisse	48€
	<hr/>
	157372€

PASSIF

Solde emprunt à rembourser	2903€
	<hr/>
	18154€
	<hr/>
	21057€
ACTIF NET :	136315€

Composition du Conseil d'Administration

Siège social : 41 rue Sévigné - 24100 Bergerac

Président : Bertrand ROUSSEAU	3 rue Alphonse Daudet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90 - br.deplacements@gmail.com
Vice-Présidente : Jeanine DENIS	30, rue Jean-Nicot - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 35 - 06 81 26 80 89 - jeanineetandre@wanadoo.fr
Secrétaire Général : Laurent DUBERNAT	9, rue Jouanel - 24100 Bergerac Tél. 07 79 53 13 77 - dubernat-laurent@orange.fr
Trésorière : Françoise GARRIE	4, rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12 - 06 78 15 37 48 - fr.garrie@sfr.fr
Trésorière Adjointe : Geneviève DUVERGER-BLONDEAU	48, rue Jean de la Bruyère - 24100 Bergerac Tél. 05 53 73 29 48 - 06 07 25 25 86 - blondeau.genevieve@gmail.com
Membres : Nadine GALINAT	Garrigue - 24100 Bergerac Tél. 06 72 88 88 28 - nadine.galinat@orange.fr
Martine PIOCHE	1, rue des Chênes - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 78 - gerald.martine@free.fr
Charles TAMARELLE	17, allée des Sables - 33210 Langon Tél. 05 56 63 22 18 - cm.tamarelle@orange.fr
Michel AUBRUN FONTAYNE	25, rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 06 07 66 71 49 - maubrunfaraggi@orange.fr
Alain DELPERIER	7, rue d'Artigues - 33170 Gradignan - Tél. 06 89 81 68 43 05 56 89 02 89 - alaindelperier@orange.fr
Contrôleur des comptes : Christophe BREZAC	13, rue Montauriol - 24100 Bergerac Tél. 06 07 63 29 49



Association amicale des anciens élèves
du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941.
Siège social : 41, rue Sévigné - 24100 Bergerac
N° Siret 49263992700010

Ce bulletin est tiré hors commerce
- A cent exemplaires -
Réservés aux membres de l'association

Dépôt légal du 3^{ème} trimestre 2021

Imprimerie CHARRON - Bergerac